# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Maromme, le 05 février 2025

## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES
### FAIRE L'APPRENTISSAGE DE LA CITOYENNETÉ




**Piloté par le pôle Éducation Enfance Jeunesse, le Conseil Municipal des Jeunes, lance sa quatrième édition, avec l'ambition de donner la parole aux nouvelles générations et de leur permettre de développer des projets concrets pour la ville...**

Après une campagne animée, marquée par un foisonnement de projets, et des élections réussies qui ont mobilisé plus de 200 jeunes au sein des collèges Alain et Sainte-Marie, l'heure est désormais à la proclamation des résultats.

Vendredi 7 février seront ainsi dévoilés les noms des 16 candidats retenus pour intégrer le Conseil Municipal des Jeunes dans le cadre du mandat 2025-2026. Les élèves et leurs familles, les représentants de l'Éducation nationale et bien entendu les élus de la Ville seront pour l'occasion tous réunis à la Canopée, l'espace de vie sociale de la commune.

Lors de la cérémonie, les jeunes élus seront appelés à rejoindre l'équipe municipale sur scène et se verront remettre leur écharpe, symbole de leur entrée en fonction. Une brève présentation des grandes étapes à venir (constitution d'une charte, définition et organisation des commissions, première séance plénière, etc.) achèvera cette investiture, puis l'ensemble des convives seront conviés à partager un moment de convivialité.

Pour rappel, le Conseil Municipal des Jeunes a été conçu pour être à la fois une instance représentative de la jeunesse marommaise, un organe de réflexion et un lieu d'apprentissage de la citoyenneté.

***L'installation de ce nouveau Conseil Municipal des Jeunes est prévue vendredi 7 février (18h) à la Canopée (27 rue Berrubé) et sera suivie d'une première séance de travail le mardi 11 février (14h) à la Maison Municipale des Associations (50 rue des Belges).***

**Maxime Morlaine**

**Directeur de cabinet**
**Mail : maxime.morlaine@ville-maromme.fr**
**Tél. : 02 32 82 22 88 / 06 49 40 99 78**